



DESCRIPTIF DE MODULE

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module MDO3.1... Positionnement professionnel 2018-2019

Code : S.SI.370.3309. F.16

Type de formation : Bachelor

Caractéristique :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (Bachelor et master) en HES-SO

Type : module Obligatoire

Organisation temporelle :

Module sur 1 semestre (printemps)

2. Organisation

Crédits ECTS :

5 ECTS

Langue principale d'enseignement :

Français

3. Prérequis

Pas de prérequis

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Rôle d'expert-e en soins infirmiers, en particulier les compétences A2, A3, A4

Rôle de communicateur-trice, en particulier la compétence : B3

Rôle de collaborateur-trice, en particulier les compétences C1, C2, C3, C4

Rôle de manager, en particulier les compétences D1, D2, D3, D4

Rôle de professionnel-le, en particulier les compétences G1, G2, G4

Objectifs généraux d'apprentissage

Définir et décrire les modèles, les outils et les concepts enseignés dans le module et les illustrer par des exemples issus de la pratique et de l'enseignement.

Evaluer, critiquer, interpréter les modèles, les outils, les concepts dans la perspective du rôle professionnel et notamment du leadership, de l'inter professionnalité, de l'assurance qualité et de la sécurité des soins.

Reconnaître et argumenter l'impact du leadership dans la conception et la pratique des soins

Intégrer la dimension éthique dans la réflexion et les prestations de soins.

En vue de l'entrée dans la vie professionnelle, réfléchir à l'écart entre l'idéal et la réalité et ainsi connaître et identifier les caractéristiques du burnout. Mobiliser les autres concepts du module dans une finalité de prévention.

Analyser et identifier les enjeux du fonctionnement interprofessionnel en vue de la qualité des soins requise

5. Contenu

Ce module en fin de formation Bachelor fournit le cadre de réflexion nécessaire et indispensable à l'approfondissement des compétences exigées dans un **positionnement professionnel raisonné** face aux défis complexes à relever dans la pratique soignante présente et future.

Le contenu théorique est ancré dans le rôle professionnel autonome et interdépendant. Les concepts suivants seront travaillés à travers : **l'assurance qualité et sécurité** (gestion des risques, EBN, NSI), **les questions du droit du travail** (les incidents professionnels, la protection de la personne et de sa santé psychique et physique, les donneurs d'alertes), l'agent de changement (**leadership** → système de santé patients et professionnels), le positionnement professionnel dans une **perspective éthique** en lien avec la responsabilité personnelle et professionnelle dans le rôle d'infirmier. La **performance de soins** et comment l'a mesuré avec **des indicateurs sensibles de la qualité des soins et la prévention du burn out avec la qualité de vie au travail**

Semaine 3 :

- Enseignement de la pratique collaborative interprofessionnelle, thème le leadership partagé, avec les étudiants des 4 filières bachelor de HESAV
- Journée filière inter-école HESAV et HESLS : Cours/conférence : Démarche de postulation : CV, lettres de motivation, entretien d'embauche Séminaire : Table ronde avec des employeurs

6. Formes d'enseignement

Ex-cathedra, travail en groupe et individuel

9 conférences et 6 séminaires ciblant les thématiques du module

L'intention des conférences est d'apporter un approfondissement des connaissances et concepts. Les séminaires servent à illustrer la thématique et ils font partie de la validation à 50%. Les consignes de préparation générales et spécifiques pour le groupe validant sont annoncées lors de l'introduction du module.

Durant la semaine d'enseignement inter filière (4 filières HESAV) portant sur le leadership dans le cadre de la pratique collaborative interprofessionnelle est intégrée une journée filière inter-école (HESAV – HESLS), autour du futur 1^{er} emploi.

7. Exigences de fréquentation

La présence aux conférences ainsi qu'aux séminaires est obligatoire. Une absence de plus de 20% à ces enseignements nécessite un travail de remplacement et peut entraîner la non obtention des crédits. Le travail de remplacement consiste en un travail écrit complémentaire, 5-8 pages en lien avec le(S) séminaire(S) manqué(S). C'est-à-dire **un travail pour un séminaire manqué**. Le travail écrit répond aux consignes du séminaire manqué. Si le travail écrit n'est pas rendu dans les délais impartis, l'étudiant ne peut pas se présenter à l'examen oral.

Concernant la gestion et l'annonce des absences l'étudiant-e doit se référer aux règlements internes de HESAV.

8. Modalités d'évaluation et de validation

Evaluation comportant deux parties qui permettent chacune d'obtenir 50% de la note finale.

- Evaluation orale individuelle en juillet,
- Préparation et animation en groupe d'un des séminaires du module

Les consignes et les conditions de validation sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E.

L'attribution des crédits se fait sous la condition que l'étudiant-e ait validé les enseignements de l'inter professionnalité

9. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Modalités

- Remédiation possible
- Dossier écrit ou examen oral complémentaire
- La note après la remédiation est comprise entre A et F. Le FX est exclu.
- Date de retour : au plus tard semaine 35.

Répétition

Modalités de répétition :

Modalités d'évaluation de la répétition :

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Validation de la répétition:

- Participation au module selon des modalités spécifiques
- Selon les modalités retenues pour la répétition
- Au plus tard à la fin du semestre durant lequel le module est répété

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

10. Bibliographie

- Association suisse des infirmières et infirmiers. (2006). Normes de qualité pour les soins infirmiers : (standards de soins) [Brochure]. Berne : ASI.
- Association suisse des infirmières et infirmiers. (2006). Documenter les soins : (critères de qualité du dossier de soins infirmiers et de son utilisation) [Brochure]. Berne : ASI.
- Association suisse des infirmières et infirmiers. (2007). Position éthique 2 : Responsabilité et qualité dans les soins infirmiers [Brochure]. Accès http://www.sbk.ch/fileadmin/sbk/shop_downloads/fr/Ethische_Standpunkte_2_f.pdf
- Association des infirmières et infirmiers du Canada (2009). Le leadership de la profession infirmière : position de l'AIC. Accès http://www.aiinb.nb.ca/PDF/CNA_Nursing_Leadership_2009_F.pdf
- Association suisse des infirmières et infirmiers. (ASIST 2007). *Dangers et risques professionnels du personnel infirmier* [Brochure].
- Berset, C. & Gaillard-Desmedt, S. (2011). Troisième illustration : de la démarche de soins à la démarche clinique, voyage au cœur du projet de soins. In Allin-Pfister, A.-C. (2011). *Le guide du formateur : une approche par compétences*. (Pp. 227-245) Rueil-Malmaison [France]: Lamarre : Wolters Kluwer France.
- Bu, X., & Jezewski, M. A. (2007). Developing a mid-range theory of patient advocacy through concept analysis. *Journal of Advanced Nursing*, 57(1), 101-110. doi: JAN4096 [pii] 10.1111/j.1365-2648.2006.04096.x
- Billier, Jean-Cassien. (2010). *Introduction à l'éthique*, Paris, France : PUF.
- Carranza L. J., Micotti S. (2014). *Whistleblowing*, Genève, Zurich, Bâle : Schulthess
- Crow, G. (2001). Caring and professional practice settings : the impact of technology, change, and efficiency. *Nurs Adm Q*, 25(3), 15-23.
- Delbrouck, M. (2008). *Le burn-out du soignant : Le syndrome d'épuisement professionnel*. Bruxelles : De Boeck.
- Delbrouck, M., Veinara, P., Goulet, F., & Ladouceur, R. (2011). *Comment traiter le burn-out: Principes de prise en charge du syndrome d'épuisement professionnel*. Bruxelles : De Boeck.
- Delbrouck, M. (2014), Définir le burn-out, *Santé Mentale*, 190, septembre 2014, p24-29
- Hughes, R. U. S. A. f. H. R., & Quality. (2008). *Patient safety and quality an evidence-based handbook for nurses*. Accès <http://purl.access.gpo.gov/GPO/LPS93676>
- Journet N. (Ed.). (2012). *La Morale. Ethique et Sciences Humaines*, Paris, France : Ed. Sciences Humaines.
- Jonas, Hans. (1979). *Le Principe Responsabilité*. Paris, France : Champ Flammarion.
- Lanquetin, J.-P., (2014), Le sentiment de satisfaction au travail, *Santé Mentale*, 190, septembre 2014, p48-53
- Le Gall, J. T. P. (2011). *Qualité des soins : de la recherche à l'évaluation des pratiques professionnelles*. Rueil-Malmaison : Ed. Lamarre.
- Maillard, Nathalie. (2011). *La vulnérabilité, une nouvelle catégorie morale ?* Genève, Suisse : Labor et Fides, coll. « Le champ éthique », 386 p.
- Martin, J. S., McCormack, B., Fitzsimons, D., & Spirig, R. (2012). Evaluation of a clinical leadership programme for nurse leaders. *Journal of Nursing Management* 20(1), 72-80. doi: 10.1111/j.1365-2834.2011.01271.x
- Mitchell P. H. (2008). "Defining Patient Safety and Quality Care" In Hughes, R. G. *Patient Safety and Quality: An Evidence-Based Handbook for Nurses*, AHRQ Publication No. 08-0043, (pp. 7-36). Rockville: Ed. MD: Agency for Healthcare Research and Quality
- Morin, D. (2011). "Qualité des soins : défis et perspectives " *Lebanese journal of nursing* 2 : 11-13.
- Psiuk, T. (2006). Evolution de la singularité vers l'interdisciplinarité. *Recherches en soins infirmiers*, 84, 16-28. Accès <http://fulltext.bdsp.ehesp.fr/Rsi/84/16.pdf>
- Von Ballmoos C., Voirol G. (2014) *Mandat „Incidents professionnels et enseignement des habiletés cliniques“ – Rapport final*, Document inédit, Haute Ecole de Santé Vaud, Lausanne, Suisse.
- Wagner P.-A., *Soins infirmiers et droit*, Berne (SBK-ASI) 2010, pp. 66 – 89.
- Wyler R., Heinzer B., *Droit du travail*, Berne (Schulthess) 2014.

11. Enseignants

Internes et externes à HESAV : se référer aux horaires de cours

Nom de la responsable de module : Carla Zade

Descriptif validé : juillet 2018

Par la responsable locale de filière : B Kampel